

## Chronique de documentation

### Divers collaborateurs

Volume 51, numéro 3, 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104337ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104337ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

collaborateurs, D. (1983). Compte rendu de [Chronique de documentation]. *Assurances*, 51(3), 414–421. <https://doi.org/10.7202/1104337ar>

## Chronique de documentation

*par*

DIVERS COLLABORATEURS

414

**Les Métallos — 1936-1981**, par Jean Gérin-Lajoie. Chez Boréal Express.

C'est avec plaisir que nous signalons à nos lecteurs ce livre très bien fait qui est l'œuvre de M. Jean Gérin-Lajoie. Celui-ci a été pendant des années l'une des âmes dirigeantes du syndicalisme au Canada français en particulier. Il a pris part à de nombreuses batailles ouvrières. Il a gagné certaines grèves ; d'autres ont donné des résultats moins intéressants. C'est tout cela et l'œuvre accomplie par le syndicat des Métallos que M. Gérin-Lajoie décrit dans son livre.

Nous en recommandons la lecture à nos lecteurs qui s'intéressent aux questions ouvrières, car le mouvement syndical a joué dans l'évolution du Canada un rôle considérable qu'il faut connaître, si l'on veut juger en connaissance de cause. En conclusion, l'auteur écrit ceci que nous croyons intéressant de reproduire :

« Aux nombreuses amitiés que j'ai éprouvées et dont j'ai été honoré en vingt-neuf années d'action parmi les Métallos, c'est-à-dire toute ma vie adulte jusqu'à maintenant, se sont ajoutées, pendant la trentième, les amitiés de ceux et de celles que je n'ai pas rencontrés, mais que j'ai découverts en racontant leur lutte ou leur progression. J'ai connu les Métallos pour avoir voulu faire leur histoire plutôt que de la subir. D'où ma confiance en leur avenir, et ma conviction de l'importance de ce syndicat pour tous les travailleurs et pour la société québécoise. »

Comme le dit l'éditeur : « Pour raconter l'histoire des Métallos, personne n'est mieux placé que Jean Gérin-Lajoie, qui en a été le directeur (élu au suffrage universel) de 1965 à 1981 ».

**La responsabilité civile de l'établissement hospitalier en droit civil canadien**, par Paul-A. Crépeau, directeur de l'Institut de droit com-

paré du Centre de recherche en droit privé et comparé de l'Université McGill. Supplément aux numéros de novembre 1981, février et mars 1982 de la revue *Le Médecin du Québec*.

Dans cette brochure, Me Paul-A. Crépeau étudie l'évolution de la responsabilité civile hospitalière en raison, notamment, d'une profonde transformation du rôle que l'établissement hospitalier est désormais appelé à jouer dans l'œuvre de guérison.

Comme il le note, « cette évolution prend incontestablement sa source dans l'instauration progressive de ce que l'on pourrait appeler le phénomène de l'entreprise hospitalière qui modifie considérablement les conditions d'exercice de la médecine moderne ; elle trouve également son expression dans une plus exacte appréciation des relations juridiques susceptibles d'être nouées entre les parties en cause : d'une part, le malade ou ses ayants cause et, d'autre part, l'établissement, le médecin traitant ou le personnel hospitalier, professionnel ou auxiliaire ».

415

C'est en partant de là que l'auteur analyse, d'une part, « le cadre juridique, dans lequel s'inscrit cette évolution récente de la responsabilité hospitalière pour en dégager, ensuite, les conséquences pratiques sur le plan des régimes contractuel et extracontractuel de la responsabilité hospitalière ».

Avec sa précision d'esprit ordinaire, M. Crépeau fait bien le point de cette très grave question qu'est la responsabilité civile de l'établissement hospitalier dans la province de Québec.

**Dictionnaire de la comptabilité et des disciplines connexes**, par Fernand Sylvain, C.A. de la faculté des Sciences de l'administration, à l'Université Laval. Deuxième édition.

À titre de professeur titulaire de comptabilité à la faculté des Sciences de l'administration à l'Université Laval de Québec, M. Sylvain a été appelé à mettre au point le vocabulaire de la comptabilité. Il vient de procéder à la deuxième édition de son *Dictionnaire de la comptabilité et des disciplines connexes*. Nous signalons son ouvrage à nos lecteurs qui recherchent le mot juste, en anglais aussi bien qu'en français, dans ce domaine spécialisé qu'est la vérification comptable.

L'ouvrage de quelque six cent cinquante pages nous paraît remarquable. En partant du terme anglais, l'auteur donne non seulement l'expression correspondante en français, mais la définit. Son

livre contient également un chapitre où il met en regard de certains termes utilisés au Canada, les équivalents employés en France et en Belgique. C'est ce qui explique que le dictionnaire ait paru sous les auspices de l'Institut canadien des comptables agréés, de l'Ordre des experts comptables et des comptables agréés de Paris et de l'Institut des réviseurs d'entreprises de Bruxelles.

**Manuel de réassurance**, par Marcel Grossman. Éditions de l'*Argus*, 2, rue de Châteaudun, Paris. Prix : 152 francs.

416

Après avoir rappelé l'origine de la réassurance, l'auteur aborde son rôle technique et économique qui est la répartition des risques sur un plan international. Le droit de la réassurance y est traité d'une manière d'autant plus intéressante que le droit coutumier joue un grand rôle, les litiges étant, dans presque tous les cas, soumis à un tribunal d'arbitrage.

Puis, Marcel Grossman étudie les différents types de traités de réassurance, domaine dans lequel il faut nettement faire une distinction entre la réassurance proportionnelle, technique traditionnelle, mais loin d'être périmée, et la réassurance non-proportionnelle, de création relativement nouvelle. La réassurance facultative, en fort développement ces dernières années, donne lieu à un marché séparé indispensable pour la couverture des risques de pointe. L'auteur nous fait saisir toutes les réalités.

Enfin, les deux derniers chapitres traitent de la gestion d'une société de réassurance et des relations État / réassurance, ainsi que de l'influence croissante des organisations gouvernementales internationales.

**Le partage des pouvoirs**, par le doyen Gérald A. Beaudoin. Éditions de l'Université d'Ottawa.

Dans cette deuxième édition de son livre sur les relations des provinces et du gouvernement fédéral, M. le doyen Beaudoin étudie les textes et les événements jusqu'à la passation de la loi constitutionnelle de 1982 par le parlement du Canada. Il le fait avec une précision bien utile pour comprendre l'évolution des événements.

En terminant, il écrit ceci à propos du rôle de la province de Québec dans l'évolution constitutionnelle :

« Québec, qui a mis en marche la révision constitutionnelle, continuera à être le creuset des idées. Le rapatriement est un

moment fort important, mais un moment seulement. Le rapport des forces va continuer à jouer dans la vie du pays et à jouer le rôle prédominant. La prochaine conférence constitutionnelle qui doit se tenir dans un an pourra revêtir un aspect qui, pour le moment, nous apparaît vague, mais cet aspect se précisera à la lumière des événements qui se déroulent particulièrement au Québec. »

**Schaden Spiegel : sinistres et prévention.** 25<sup>e</sup> année. 1982. Numéro 1. Groupe Munich Re. Munich.

Avec ce numéro, *Schaden Spiegel* fête son vingt-cinquième anniversaire. Nous offrons nos félicitations à la direction. Vraiment, ce recueil de sinistres est remarquable, tant pour l'étude des sinistres que par la présentation matérielle. Illustrations et textes, tout est soigné dans cette publication de l'un des réassureurs professionnels les plus en vue au monde. Le groupe de Munich s'est fait une réputation remarquable dans le milieu de la réassurance, tant par la qualité de son personnel que par la solidité de ses entreprises, ainsi que par l'importance de ses affaires. La dernière guerre avait énormément réduit le chiffre de ses réassurances. Dès la paix, le groupe a repris son importance internationale.

417

Ce numéro 1 de 1982, de *Schaden Spiegel*, est un exemple de la valeur de ses initiatives.

Voici le commentaire qui accompagne le numéro du vingt-cinquième anniversaire :

« Cette brochure revêt une valeur toute particulière, dans la mesure où notre *schadenspiegel* fête cette année son 25<sup>e</sup> anniversaire. Cet événement, nous tenons ici à le souligner, nous remplit d'une intense satisfaction. Le *schadenspiegel* est lu par les principaux assureurs du monde entier. Tiré aujourd'hui à 12,000 exemplaires, il est publié en 5 langues et paraît dans plus de 100 pays. »

### Fiches de terminologie des Assureurs de personnes

L'Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes continue son travail de traduction et d'analyse de termes de comptabilité, d'actuariat et de vérification. La circulaire numéro 3751F a été adressée à chacune des sociétés membres de l'Association. Elle porte, en particulier, sur la terminologie des états finan-

ciers. Il y a bien longtemps, la Sun Life avait fait paraître un premier travail où, en marge du terme anglais, on retrouvait le terme français correspondant.

418

La méthode de travail suivi par l'Association consiste en une fiche sur laquelle apparaît d'abord l'expression. Ainsi, *accrued expenses* avec la définition « *liability for expenses incurred during a period but which are not payable until a future date* ». La fiche mentionne aussi des synonymes et, en français, des équivalents, avec une définition comme celle-ci : « *Accrued expenses* : dettes certaines et connues de leur montant, mais qui ne peuvent être réglées qu'ultérieurement ». On a ainsi l'expression anglaise, l'équivalent français et la définition donnée dans l'une et l'autre langues. Il y a là un travail intéressant et que nous signalons à ceux de nos lecteurs qui ne le connaîtraient pas.

Si cette terminologie est destinée d'abord aux membres de l'Association, elle atteint à travers eux le public, qui tient à s'exprimer correctement dans sa langue de travail.

**Tableau récapitulatif des états annuels des assureurs pour 1982.**

Publication de l'Inspecteur général des Institutions financières.

Voilà une publication nouvelle du Service des Assurances. On y trouve les résultats des sociétés d'assurance sur la vie et d'assurance générale pour l'exercice 1982, comme on le mentionne ailleurs sous le titre *Faits d'actualité*. Jusqu'à maintenant, il fallait attendre de nombreux mois pour obtenir même des chiffres préliminaires. Ce tableau récapitulatif les donne tôt durant l'année, c'est-à-dire quelques mois après la fin de l'exercice, avec la note que les données n'ont pas encore fait l'objet d'une vérification officielle.

Voici ce que l'Inspecteur général des Institutions financières a cru bon d'ajouter pour justifier son initiative :

« La publication de ces données permet aux consommateurs d'assurances, et de façon générale à toute personne intéressée, de prendre connaissance, le plus tôt possible après leur parution, des données financières sur les assureurs détenteurs d'un permis pour exercer au Québec. Il s'agit là d'éléments essentiels permettant d'apprécier la santé financière des assureurs.

« L'Inspecteur général vérifie présentement ces données et en fait l'analyse. Conformément à la Loi sur les assurances, il

livrera, en 1983, le résultat de son analyse dans son prochain rapport sur l'état des affaires des assureurs ayant exercé au Québec en 1982. Ce rapport contiendra également des données plus détaillées sur les assureurs, ainsi que diverses statistiques sur les affaires d'assurances au Québec en 1982. »

**De meilleures pensions pour les Canadiens.** Éditions du gouvernement fédéral. Ottawa.

« Ce document compte un certain nombre de propositions sur la réforme des pensions que le gouvernement soumet au débat public. Au nombre des principales questions soulevées figurent la protection des personnes âgées contre la pauvreté, la protection contre les effets de l'inflation, l'acquisition des droits aux prestations et la transférabilité des régimes de l'employeur, l'exonération fiscale pour l'épargne-retraite, la protection des conjoints, certaines dispositions du régime de pension du Canada et l'expansion des modalités de retraite obligatoires ».

419

C'est l'entrée en matière de ce livre qui propose à la réflexion des intéressés et de ceux qui prendront les décisions une question à la fois urgente et très grave de conséquences. Dans la conception actuelle, celui qui prend sa retraite a droit d'être protégé, mais, d'un autre côté, dans quelle mesure l'économie nationale peut-elle faire face à un besoin réel, mais très coûteux à cause des ressources qu'elle exige ? Le ministre Bégin compte que, bientôt, l'économie retrouvera son équilibre. Nous l'espérons, tout en nous proposant de suivre les travaux du comité chargé d'étudier la question et d'en saisir nos lecteurs.

**Répertoire analytique des fiches publiées de septembre 1972 à juin 1983,** par les *Observations grammaticales et terminologiques* de l'Université de Montréal.

On a dans un index tout le répertoire analytique des fiches publiées de septembre 1982 à juin 1983. Il y a là une source de renseignements très précieuse que nous signalons au lecteur, sur des problèmes grammaticaux et terminologiques d'usage courant.

Nous profitons de l'occasion pour offrir nos félicitations à Mme Madeleine Sauvé qui est l'âme dirigeante de ce service à l'Université de Montréal.

**Principium.** Bulletin de la Fédération des producteurs d'assurances de Belgique. 5 mai 1983.

A signaler dans ce numéro un article de M. Philippe Van Nannen sous le titre *Gestion d'entreprise et formation : le risk management, l'assurance et la réassurance*. D'après l'auteur, le *risk management* consiste en un contrôle des risques par la mise en place d'une procédure du type général suivant :

420

- « a) une identification des risques qui peuvent affecter la vie de l'entreprise, et des événements qui les produisent ;
- b) une évaluation des conséquences financières de la survenance de chacun de ces événements ;
- c) une estimation de la fréquence avec laquelle l'événement « risque » de survenir ;
- d) un recensement des alternatives possibles ;
- e) une sélection de la « meilleure » alternative ;
- f) une réévaluation périodique du choix ainsi effectué, si nécessaire. »

L'auteur définit ainsi la fonction du conseiller en assurance :

« Le conseiller en assurances ressent de plus en plus la nécessité d'une organisation parfaitement adéquate de son entreprise. Un enseignement de base, le perfectionnement professionnel constant, la maîtrise de la gestion d'entreprise (notamment l'informatique). La formation de conseillers dans une époque en évolution permanente oblige la constitution d'une organisation et d'une banque d'informations auxquelles nos membres feront naturellement appel. »

**L'Argus International**, 2, rue de Châteaudun, Paris 75441. Prix : 100 francs le numéro.

Le numéro de mai-juin 1983 (série 36) est particulièrement varié. Il contient d'abord un dossier sur l'assurance en Afrique et le contrôle exercé par les gouvernements, puis des études sur le Gabon, l'Égypte, la Tunisie, le Maroc en ce qui a trait aux assurances principalement. La revue présente d'autres travaux sur la pollution, l'environnement, sur certains sinistres majeurs dans le monde et, enfin, un aperçu du marché de Londres et de ses problèmes actuels. On y pose également la question suivante sur les résultats

techniques : faut-il s'en alarmer ? Et, enfin, quels sont les résultats de 1982 à Londres ? Et, pour terminer, la chronique de M. Michel Auburtin.

**Seismic considerations**, by Brian Morin. Dans *Nature Canada*. Juillet / Septembre 1983. Vol. 12. No 3.

Doit-on se préoccuper du risque de tremblement de terre au Canada ? L'auteur de l'article note avec raison que s'il y a eu quelque 300 séismes dans notre pays, bien peu ont une importance quelconque. Il mentionne certains d'entre eux qui ont entraîné des dommages assez substantiels pour qu'on n'écarte pas le risque de la main, sans s'en préoccuper, cependant. C'est dans l'intention d'attirer l'attention du lecteur sur un phénomène dont nous ne sommes pas exempts que nous signalons le travail de M. Brian Morin. Celui-ci rappelle les séismes de la Rivière Ouëlle (1925) et de la région de Cornwall-Massena en 1944, dans l'est et le centre du pays. Tous deux ont entraîné des dommages d'importance variable suivant l'éloignement de l'épicentre et la force du sinistre à l'échelle Richter.

421

De nombreuses études ont paru sur le sujet. Déjà dans la Revue, nous avons abordé la question. Le travail de M. Brian Morin vient à point nous rappeler que le risque existe et qu'il est assurable.

**Le rapport du Comité de relations internationales**, à l'Association québécoise des tarificateurs-vie. 7<sup>e</sup> réunion annuelle tenue le 26 mai 1983 à Québec.

À la septième réunion annuelle de l'Association québécoise des tarificateurs-vie, le 26 mai 1983, M. André Albert, de la Munich Victory, a présenté le rapport du *Comité de relations internationales*. Il a mentionné, en particulier, les dernières initiatives qui permettront au Comité d'établir des relations fructueuses avec les organismes similaires à l'étranger.